



## Interprétation du *Mapping* visualisé du Maroc

L'Histoire contemporaine du Maroc montre que « quand le Roi veut tout le monde peut ». L'ouverture à l'égard des femmes a été, depuis le milieu des années 90, l'œuvre du Roi. Il y a lieu de rappeler la position du Roi en 2000 quand il ya eu remise en question du Plan d'action d'intégration pour la femme. Le Roi a tranché en ordonnant la constitution d'une commission qui a présenté des propositions pour l'amendement de la *Mudawwana* et l'introduction d'autres réformes législatives et institutionnelles en faveur de la femme. De même que l'introduction des « listes nationales », en 2002, témoigne d'une attitude positive du Roi vis-à-vis de la promotion de la femme.

La première variable du *mapping* concerne l'attitude des acteurs clés par rapport au leadership féminin et à la participation de la femme à la vie politique et au processus de décision. Celle-ci est détectée à travers les actions de ces acteurs, leurs messages et la teneur des entretiens que l'équipe de projet a eus avec eux lors des visites de terrain. L'impact de l'action engendrée et initiée par ces acteurs se mesure au degré de changement réalisé en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

La grandeur des bulles (acteurs politiques) et leur positionnement les unes par rapport aux autres sont importantes, car les deux facteurs rendent compte de l'importance non pas quantitative des acteurs-en termes de nombres d'adhérentes par exemple par les ONG- mais surtout qualitative en révélant l'étendue des acteurs, l'influence et l'impact de leur s interventions... ; de même que le positionnement rend compte des relations existant entre les différents acteurs : on peut déceler des relations très rapprochées, peu rapprochées ou encore des relations faibles ou quasiment absentes entre les acteurs partenaires.

La prise en compte de ces variables nous donne la latitude d'interpréter comme suit le *mapping* visualisé :

- Le Roi : Il a affiché, depuis son arrivée au trône, une attitude progressivement favorable à l'égard des femmes. Cette attitude est concrétisée par les différentes mesures prises par sa majesté : nomination de femmes dans le Gouvernement, au Parlement, dans les conseils communaux, amendement de la *Mudawwana*...
- Face à la position du Roi, l'attitude des acteurs clés et l'impact de leur intervention/implication varient entre « très favorables » et « défavorables » :
- Le Gouvernement : le Chef du gouvernement a pour mission de mettre en œuvre le programme du Roi et se doit, aussi, de ménager les parties très avant-gardistes, d'une part, et les parties conservatrices, d'autre part. A ce niveau, le Ministère en charge de la condition féminine (Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité-MDSFS-) joue le rôle de catalyseur au sein du gouvernement. Etant un ministère transversal, il est appelé à faire le plaidoyer pour ses différentes stratégie auprès des autres Départements ministériels, tels que le ministère de l'Intérieur, celui de la Santé publique...Le ministère des Affaires religieuses intervient dans le plaidoyer pour une meilleure participation politique des femmes, à travers les prêches du vendredi, les messages radiophoniques et télévisés. Ce rôle a été démontré à l'occasion de l'implication des leaders religieux dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le genre, initiée au Maroc, depuis 2003.

- Le Parlement : sa position est la résultante de la démocratisation introduite dans cette structure par le biais du multipartisme. En témoigne la dernière réforme du code électoral et le vote d'un quota de 12% seulement pour les femmes lors des prochaines élections communales (2009), contre les 30% revendiqués par le mouvement des femmes. Les structures de femmes au sein du Parlement sont peu influentes. C'est ce qui explique le positionnement du Parlement (en dessous du Roi et du gouvernement) sur notre *mapping*.
- Les partis politiques : ils prônent deux attitudes et actions distinctes : certains partis soutiennent la participation effective des femmes en faisant un effort non seulement pour les proposer sur les listes mais également pour les placer têtes de listes ; cependant même ceux qui ont appliqué la règle du quota, n'ont pas été jusqu'au bout. Les résultats des élections législatives et communales attestent de cette attitude favorable mais peu.
- Les communes : persuadées de l'importance que représentent les communes quant à l'apprentissage politique des femmes, et de leur apport dans la gestion des affaires communales, les femmes marocaines tentent d'investir les espaces communaux, orientées et encadrées, pour cela, par les courants féministes, le ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité et les bailleurs de fonds. L'aboutissement des actions conjointes menées par les acteurs cités est jugé faible par les femmes elles-mêmes (12% des sièges, lors des élections communales de Juin 2009, au lieu des 30 % ambitionnés). De même que l'action entreprise jusque là par les partis politiques est timide, car ceux-ci interpellent les femmes davantage comme électrices que comme éligibles.
- Les instances religieuses : Au Maroc, malgré l'ouverture des instances religieuses officielles (Ministère, Imams sensibilisés par le Ministère...) sur les questions féminines en général, et leur appui à la politique émancipatrice de la femme prônée par le gouvernement, celle-ci ne se fait pas sentir bel et bien au niveau politique. Il est vrai que le parti islamique –le PJD- encourage les femmes à se présenter aux élections ; cependant cette attitude est interprétée par certains acteurs comme attitude-alibi servant à mobiliser l'électorat féminin autour de lui (le PJD)
- Les ONG féminines sont scindées en trois : i) les ONG dynamiques et influentes qui militent pour une meilleure participation politique des femmes et dont la voix est entendue, car ayant acquis une expérience dans le plaidoyer dans le domaine politique en particulier, et étant proches du pouvoir représenté par le MDSFS-exemple ADFM- ; ii) les ONG qui sont actives dans la sphère politique mais peu influentes pour ne pas être bien outillées pour arriver à faire changer les choses-exemple: UAF- ; iii) les ONG féminines actives mais dans d'autres secteurs, comme les micro-projets, l'environnement, l'alphabétisation, la femme rurale...et dont l'implication dans le changement pour une meilleure participation politique des femmes est très importante.
- Les médias : le *mapping* leur confère une place très moyenne justifiée par : i) les résultats de leur prestation lors des dernières campagnes électorales (évoqués par les acteurs rencontrés lors des missions de terrain de l'équipe du projet) ; ii) les résultats de la recherche effectuée par le MDSFS qui ont mis en exergue une image peu objective de la femme politique.
- Les bailleurs de fonds : toujours mus par une volonté d'appuyer le pays dans son entreprise d'intégration et d'institutionnalisation du genre à tous les niveaux, ils doivent faire face cependant à des résistances dictées par des contextes politiques variables. Ceci

a été le cas pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'intégration de la femme dans le développement(2004) ; idem pour l'étude supervisée, en 2008, par le PNUD sur « femmes et politique »....

- Les chercheurs : les centres /instituts de recherche et les chercheurs ont créé une dynamique autour de l'approche genre, devenue, à partir de 2000, fer de lance des féministes. Bien que nombreuses et variées, les recherches ne sont pas exploitées comme il se doit, en ce sens où leurs résultats ne sont pas disséminés à une large échelle.